

Fiche d'information - Démarche pour la demande de certificat d'autorisation pour clôtures, murets et haies

Documents requis



Remplir et transmettre le formulaire de demande de certificat d'autorisation de clôtures, murets et haies dûment complété au fonctionnaire en charge de la délivrance des permis et certificats ;

Transmettre un schéma de l'implantation au fonctionnaire en charge de la délivrance des permis et certificats.

Normes applicables

Les terrains peuvent être entourés de clôtures, de murets ou de haies vives ;

Dispositions générales applicables à une haie

- 1- Les haies doivent être plantées à au moins 1 mètre de la ligne de rue.
- 2- Les haies doivent être entretenues de manière à ne pas empiéter sur le domaine public.

Dispositions générales applicables à une clôture et à un muret

Une clôture ou un muret est autorisé aux conditions suivantes :

- 1- Une clôture ou un muret doit être implanté à au moins 1 mètre d'une emprise de rue;
- 2- La hauteur d'une clôture ou d'un muret est mesurée à partir du niveau du sol fini adjacent;
- 3- Ne doit pas empiéter sur le domaine public;
- 4- À l'intérieur du triangle de visibilité, aucune clôture ou muret n'est permis;
- 5- Un espace libre de 4,5 mètres doit être laissé libre en tout temps dans une cour avant ou avant secondaire entre la chaussée de la rue et toute clôture ou muret.

Les matériaux autorisés pour une clôture ou un muret sont les suivants :

- 1- Le bois naturel ;
- 2- Le bois traité, peint, teint ou verni ;
- 3- Un matériau composite tel que le PVC ;
- 4- Maille de chaîne galvanisées à chaud ou recouvertes de vinyle, avec ou sans lattes ;
- 5- Fer forgé ou un équivalent dans d'autres matériaux ;
- 6- Pierre ;
- 7- Brique;

- 8- Bloc de béton préfabriqué à faces éclatées;
- 9- Panneau de béton architectural.

Les clôtures, murets et haies doivent être entretenus dans un bon état d'apparence, de propreté et de solidité ;

Les clôtures de métal doivent être conservées sans arêtes susceptibles de blesser ou d'écorcher. L'utilisation de fil de fer barbelé est prohibée.

Implantation des clôtures, murets et haies

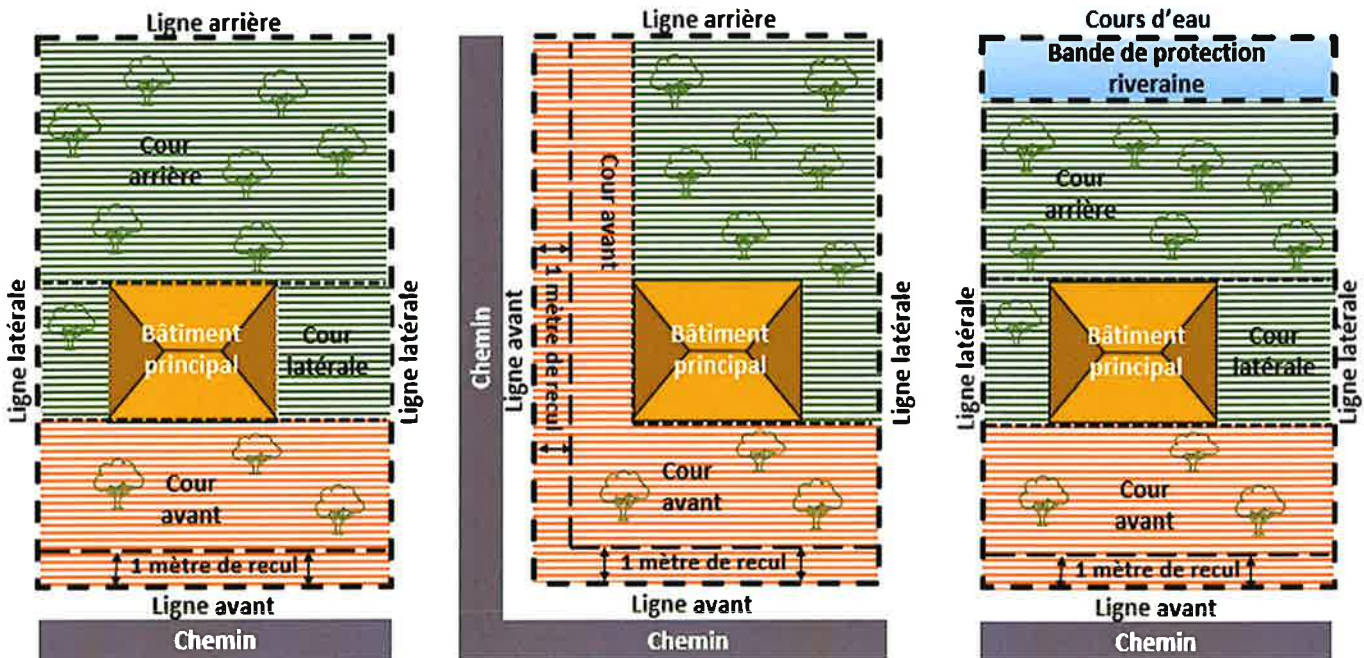
Les murets, les clôtures et les haies doivent être plantés à au moins 1 mètre de la ligne de lot avant ;

Les haies doivent être entretenues de manière à ne pas empiéter sur le domaine public.

Les hauteurs maximales des clôtures, murets sont les suivantes :

- 1° Lignes arrière et intérieures jusqu'à l'alignement de construction : 2.4 mètres ;
- 2° Lignes avant : 1 mètre.

Croquis (hauteurs des clôtures et des haies)



Hauteur de 2,4 mètres

Hauteur de 1 mètre

Coût du certificat : 30,00\$



Validation des documents exigés

Formulaire de demande de certificat d'autorisation de clôtures, murets et haies	
Certificat d'implantation ou de localisation	
Description des travaux	

Tous les
exigés

documents
doivent

être transmis. Une demande incomplète sera irrecevable et sera retournée.

(Version : 12-12-2022)



NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
1900 MONTEE DE LA RESERVE
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI Téléphone:(819) 424-2113
JOT2A0 Télécopieur:(819) 424-7347

Demande certificat d'autorisation

Demande débutée le: _____ Demande complétée le: _____ **No demande**
 Saisie par: _____
 Type de permis: **CLÔTURE - MURET - HAIE**
 Nature: _____

Identification

Propriétaire	Demandeur
Nom: _____	Nom: _____
Adresse: _____	Adresse: _____
Ville: _____	Ville: _____
Code postal: _____	Code postal: _____
Téléphone: _____	Téléphone: _____

Emplacement

Matricule: _____	Code d'utilisation: _____
Adresse: _____	Code d'utilisation projetée: _____
Zones: _____	Frontage: _____
Lot distinct: <input type="checkbox"/>	Profondeur: _____
	Superficie: _____
	Nombre de logements: _____
Code de zonage: _____	Année construction: _____
Secteur d'inspection: _____	Nombre d'étages: _____
Service: _____	Aire de plancher m ² : _____
Cadastre: _____	Nombre d'unités touchées: _____

Travaux

Exécutant des travaux	Responsable
Nom: _____	Nom: _____
Adresse: _____	Tél.: _____
Ville: _____	
Code postal: _____	
Tél.: _____	Date début des travaux: _____
Télec.: _____	Date prévue fin des travaux: _____
No RBQ: _____	Date fin des travaux: _____
No NEQ: _____	Valeur des travaux: _____

CLÔTURE - MURET - HAIE**Clôture**

Longueur:
Hauteur avant:
Modèle:

Hauteur arrière:
Hauteur latérale:

Distance libre

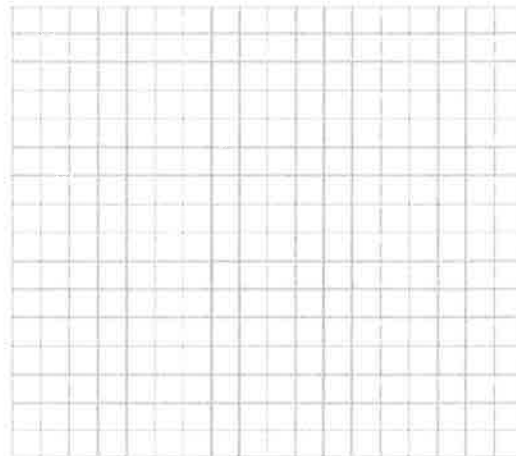
Horizontale:
Verticale:

Portes

Fermeture automatique:
Verrou automatique:

Implantation (distance)

Ligne de lot avant(emprise):
Latérale:
Arrière:
Bâtiment:
Élément épurateur:
Fosse septique:



Documents requis	Reçu	Date réception
CERTIFICAT D'IMPLANTATION	<input type="checkbox"/>	
CERTIFICAT DE LOCALISATION	<input type="checkbox"/>	
DESCRIPTION, PLANS ET DEVIS DES TRAVAUX PROJETÉS	<input type="checkbox"/>	

Description des travaux

--

Signature du demandeur

Signature du demandeur _____ Date: _____